



Assemblée Générale de l'A.M.P.I. - 9/06/05

Discours du Président Pierre MARIE-JOSEPH

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Général,
Chers adhérents, chers partenaires de l'industrie, chers amis,

Merci d'être fidèles à ce rendez-vous annuel de l'Assemblée Générale de l'A.M.P.I. Vous manifestez ainsi votre intérêt pour l'industrie locale que notre Association s'est donnée pour tâche de représenter et de défendre depuis maintenant 33 ans.

Comment donc va notre industrie ? Elle se maintient dans la course, elle se modernise, elle améliore la qualité de ses produits et la compétence de ses personnels, elle se bat pour rester compétitive sur son marché intérieur face à l'importation et pour tenter, pour celles qui le peuvent, de s'ouvrir à l'exportation.

2004 a été en cela une année importante car elle a été, comme vous le savez, l'année de la mise en place du nouvel octroi de mer, prorogé pour 10 ans. C'est l'aboutissement d'un long travail conduit depuis fin 2002 et d'une intense négociation avec la Commission Européenne menée par le Ministère de l'Outremer et Bercy avec le concours actif des Conseils Régionaux et de nous-mêmes industriels des 4 DOM.

Décision du Conseil en février, loi française en juin, délibérations des Conseils Régionaux des DOM en juillet, le nouveau régime de l'octroi de mer a été mis en place « tambour battant » comme prévu au 1^{er} août 2004.

Il faut s'en réjouir, c'est un instrument de compétitivité essentiel pour les secteurs productifs des DOM qui se trouvent ainsi conforté pour 10 ans.

Des inquiétudes demeurent cependant, dont quelques adhérents nous ont fait part cette semaine, concernant certaines matières premières importées que le Conseil Régional aurait décidé de ne plus exonérer. Le représentant du Conseil Régional voudra bien nous répondre sur ce sujet.

Notre action, vous le savez, c'est aussi la promotion du PIL, Produit de l'Industrie Locale, à la fois sur notre marché intérieur et sur le marché français où nous conduisons depuis plusieurs années des quinzaines commerciales dans les hypermarchés des grandes enseignes nationales.

Un montant d'investissement de près de 600 000 €, jamais atteint jusqu'ici, a été consacré en 2004 et 2005 à la promotion du PIL :

- 8 reportages spécifiques sur les entreprises industrielles de Martinique dans un cahier spécial MPI dans le quotidien France-Antilles ;
- 8 semaines de campagnes d'animation en juillet et août dans les hypermarchés de Martinique ;
- une opération « couponing » successivement dans tous les magasins avec des réductions de prix sur les produits PIL ;
- et surtout, l'action phare de cette communication préparée dès fin 2004, mais débutée effectivement en janvier 2005 : le magazine TV « Face au PIL » diffusé sur Télé Martinique : 50 reportages de 4 minutes sur 50 entreprises MPI présentées à une heure de forte audience après le journal télévisé tous les lundis et mardis et rediffusés une fois dans la semaine.

Tous les commentaires que nous avons recueillis jusqu'ici, tant des entreprises que des téléspectateurs, sont tous favorables, ces reportages faisant découvrir toute la diversité de notre industrie locale, les hommes et femmes qui y travaillent, la modernité des équipements et cette « magie » de l'industrie (le mot est d'un jeune collégien) qui transforme sous nos yeux une matière première en produit fini.

C'est un peu de cette industrie qui nous passionne que nous vous faisons partager avec nous dans ces reportages, nous en sommes très heureux.

Ces opérations ont été largement soutenues par les aides de l'Etat, de la Région et de l'Europe à travers le DOCUP. Nous en remercions vivement tous ceux qui y ont contribué ainsi que Télé Martinique et ICV qui réalise très professionnellement ces reportages.

Au sujet des aides régionales, outre la décision prise par le Conseil Régional de maintenir le taux d'octroi de mer principal à 0 % pour la production locale, nous renouvelons nos remerciements au Conseil Régional et à son Président Alfred MARIE-JEANNE pour les montants de subvention versés à nos entreprises dans le cadre de l'A.R.T. (Aide Régionale au Transport).

Ces montants d'ART se sont élevés à 1 728 K€ en 2004 pour 40 entreprises bénéficiaires contribuant ainsi à la compétitivité de nos produits à l'exportation vers la Guadeloupe, la Guyane et la France.

Nos remerciements également à la Région pour les nouveaux instruments financiers mis en place en 2004 ou 2005 : fonds de garantie, fonds participatifs, capital-risque et bonification d'intérêts. Autant d'instruments attendus depuis longtemps par les entreprises pour le renforcement de leurs fonds propres et dont il faut se réjouir qu'ils soient maintenant opérationnels.

En 2005, les temps forts de ce premier semestre ont de toute évidence été les deux rencontres inter-MPI de janvier en Guyane et la plus récente de mai dernier en Martinique et en Guadeloupe, à laquelle nos amis industriels de Réunion, venant de si loin, ont pu participer.

Ces rencontres sont riches et précieuses car elles rapprochent les hommes (et les femmes), confrontent les expériences et les points de vue, harmonisent les plans d'actions communes, optimisent le travail en équipe.

Nos problématiques industrielles, nous l'avons bien vu, sont les mêmes aux 4 coins des DOM et l'essentiel de notre stratégie commune a été reprise dans le document final que les 4 Présidents ont co-signé lors de l'Assemblée Générale des MPI en Guadeloupe :

- une meilleure présence du produit local sur son marché intérieur, et en particulier dans les achats publics ;
- une meilleure valorisation de l'image de l'industrie des DOM, de ses réussites, de son poids dans l'économie pour une meilleure défense de nos intérêts vis-à-vis des parlementaires nationaux et du Gouvernement ;
- une meilleure compétitivité pour nos entreprises par la compensation des surcoûts de production résultant de l'ultrapériphéricité par des concours publics nationaux et européens spécifiques aux RUP.

Cette exigence de compétitivité est un des éléments clefs de la politique de cohésion de l'Union Européenne et constituera un axe fort des futurs programmes opérationnels appelés à prendre la suite des DOCUP pour la gestion des fonds structurels sur la période 2007-2013.

La réflexion sur le contenu de ces futurs programmes est maintenant lancée tant au niveau national qu'au niveau régional, des groupes de travail ont été constitués autour de différentes thématiques.

Nous nous associons étroitement à ces travaux pour faire entendre, fort, la voix de l'industrie locale. C'est, on le voit, le gros chantier à conduire pour le 2^e semestre 2005 et l'année 2006. Nous souhaitons d'ores et déjà attirer votre attention à cette occasion, Monsieur le Préfet, sur la nécessité de résoudre le problème qui a été rencontré dans le DOCUP actuel au niveau du FDPMI. Je veux parler de l'éligibilité des PMI adossées à des groupes. Pensons dès maintenant à notifier un régime d'aide à l'investissement industriel n'excluant pas ces entreprises.

A cela s'ajoute le dossier sur les A.P.E. (Accords de Partenariat Economique) et sur l'avenir de nos échanges avec les ACP voisins, dossier sur lequel il faudra, là aussi, que nous soyons présents et attentifs.

Mais d'autres sujets importants et d'autres échéances nationales ou européennes appellent également notre attention :

- la TVA non perçue récupérable,
- l'octroi de mer pour lequel il faut vigilance garder sur la question de la justification des surcoûts et des différentiels de taux appelés à les compenser,
- la fiscalité du rhum,
- le POSEIDOM,
- l'OCM sucre notamment.

Un problème plus local, Monsieur le Préfet, sur lequel nous souhaitons particulièrement appeler votre attention : celui des carrières et du Schéma Départemental des Carrières pour lequel les industriels du secteur s'inquiètent, notamment de ne pas pouvoir développer leur activité localement et ainsi fournir les grands chantiers à venir de la Martinique. Il s'agit de produits PIL à 100 % qui, par ailleurs, font vivre un grand nombre de transporteurs. Mettons tout en œuvre pour les sauvegarder tout en développant les moyens nécessaires pour respecter l'environnement et le bien-être des populations.

C'est donc un 2^e semestre 2005, on le voit, encore assez chargé qui s'annonce à nous.

C'est là notre combat quotidien à l'A.M.P.I., depuis, je l'ai dit, 33 ans, pour sauvegarder notre industrie.

Merci de votre attention.